

ATTESTATION DE PARUTION

Cette attestation vous est adressée sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure. Médialex peut être amené à vous adresser une attestation de parution modifiée après vérification de vos données saisies (modification de date de parution, de journal en cas d'habilitation partielle mal renseignée, de périodicité du journal ...).

De la part de : Dolorès Cailliot
Identifiant annonce : 21076904 / Zone 15
Numéro d'ordre : 7282392301

Rennes,
Le 18/02/2022

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir reçu ce jour par voie électronique de :

COMMUNE DE LONGVILLIERS MAIRIE

le texte d'annonce légale ci-dessous :



LONGVILLIERS

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA RÉVISION ALLÉGÉE N°1 DU P.L.U. DE LONGVILLIERS

Par arrêté n° 2 en date du 14 février 2022, M. le maire de LONGVILLIERS, responsable du projet, a ordonné l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique sur la révision des dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet Monsieur Denis UGUEN a été désigné(e) par M. le Président du Tribunal Administratif en tant que Commissaire Enquêteur.

Le Commissaire Enquêteur sera présent à la mairie de Longvilliers

- le mardi 15 mars 2022 de 14 heures à 17 heures.
- Le jeudi 24 mars 2022 de 14 heures à 17 heures
- Le samedi 9 avril 2022 de 9 heures à 12 heures.

L'enquête publique se déroulera du 7 mars 2022 à 9h00 au 9 avril 2022 à 12h00 à Mairie de LONGVILLIERS - Les mardis et jeudis de 14h à 17h et les samedis de 9h à 12h.

Le dossier d'enquête publique sera consultable à Mairie de

LONGVILLIERS ainsi que sur le site internet <https://longvilliers-yvelines.fr/>.

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier du Plan Local d'Urbanisme et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au Commissaire Enquêteur à Mairie de Longvilliers - 4 route de Rochefort - 78730 LONGVILLIERS ou par voie électronique sur le registre dématérialisé sur le site internet <https://longvilliers-yvelines.fr/> ou sur le courriel modificationplulongvilliers@orange.fr de la collectivité.

Son rapport et ses conclusions seront transmis à M. le maire de LONGVILLIERS dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête et tenus à la disposition du public à Mairie de LONGVILLIERS et sur le site internet de la collectivité pendant une durée d'un an à compter de la date de la clôture de l'enquête

A l'issue de la procédure et au vu des conclusions émises par le commissaire enquêteur la collectivité organisatrice sera amenée à se prononcer par délibération sur la révision du Plan Local d'Urbanisme.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Cette annonce d'enquête publique 1er avis paraîtra :

Date	Support	Département
Le 22 février 2022	Le Parisien (support papier)	78 - YVELINES
Le 23 février 2022	Toutes les Nouvelles (support papier)	78 - YVELINES

Patrick LELIEVRE
Président de Médialex

